

que beaucoup de marins et de soldats en ont déserté depuis. — Sancho d'Avila, qui avait pris position entre Flessingue et Ramekens, avec toute sa flotte, composée de 7 ou 8 grands vaisseaux et 40 petits bâtiments, entre lesquels étaient 7 ou 8 pleytes chargées de vivres, à la nouvelle de la défaite de Julian Romero, rentra à Anvers, sans avoir fait aucune perte. — Du côté de Flandre, le grand commandeur avait donné des ordres au comte du Rœulx, pour qu'il tâchât aussi d'introduire dans Middelbourg le secours préparé depuis plus de deux mois; mais par là on n'a pas mieux réussi (1). — Les dernières lettres de Mondragon sont du 19 janvier; il était alors réduit à l'extrémité (2). Des personnes qui se sont échappées de l'île de Walcheren assurent que, depuis longtemps, les habitants de Middelbourg ne se nourrissent plus que de pain fait de semence de lin, et que beaucoup d'entre eux, et même des soldats, ont passé aux ennemis pour ne pas périr de faim. — Le grand commandeur a fait publier, en Flandre et en Angleterre, que de grandes récompenses seraient données à ceux qui introduiraient des grains dans Middelbourg; mais il doute du succès de cette mesure. — Il se plaint du manque de gens capables de commander sur mer. — Il a des avis certains que les rebelles sont aidés du roi de France, et qu'un grand nombre de Gascons sont arrivés à Dillenbourg, pour se joindre à l'armée que rassemble le comte Ludovic. — Il n'a pu mettre en *wartgelt*, en Allemagne, aucun homme de cavalerie, pour les raisons qu'il exprime. — Le baron d'Aubigny est revenu d'Angleterre (3). La reine et

(1) Il y a, dans nos Archives, une longue correspondance du grand commandeur avec le comte du Rœulx à ce sujet; mais elle ne contient pas de particularités bien importantes. Ce qui en résulte de plus clair, c'est que le comte du Rœulx attendait, pour agir, des avis de Middelbourg, et qu'ils ne lui parvinrent pas.

(2) *Estava en el estrecho posible.*

(3) Gilles de Lens. Voy. le t. II, p. 446.

La Motte Fénélon, ambassadeur de France en Angleterre, écrivait à Charles IX, le 18 janvier 1574 : « Sire, le baron d'Aubigny, de Bourgoigne, est ce gentilhomme que le grand commandeur de Castille a envoyé devers ceste princesse, lequel parle assez bien le langage de ce pays, car il a esté nourry page de la feue royne Marie d'Angleterre, et est arrivé, le xiii^e de ce moys, en ceste ville, et, le troysiesme jour après, il a passé oultre, à Hamptoncourt.... » (*Correspondance diplomatique de Bertrand de Salignac de la Motte Fénélon*, etc., t. VI, 1840, in-8°, p. 44.)

Requesens avait donné au baron d'Aubigny l'instruction suivante : « Vous vous trouverez, en la meilleure diligence, dont pourrez vous adviser, vers Angle-

ceux de son conseil lui ont fait un très-bon accueil; mais, malgré cela, les rebelles n'en continuent pas moins à recevoir de ce royaume des secours d'hom-

terre, et, arrivant à Londres, irez incontinent trouver Anthoine de Guaras, espagnol, y demeurant, et lui délivrerez mes lettres, luy disant qu'estes là venu par mon ordonnance, avec charge de quelques affaires vers la royne, et le requérerez qu'il vous face toute adresse et assistance pour avoir brief accès et audience vers Sa Majesté.

» Vous trouvant vers laquelle, luy présenterez les lettres que aurez pour elle, ferez mes bien humbles recommandations en sa bonne grâce, et luy direz qu'estes envoyé celle part, pour la visiter de la part du roy catholique, et luy porter ses lettres, par lesquelles Sa Majesté luy fait entendre les causes pour lesquelles icelle a esté servie me commander venir la servir par deçà, en la charge du gouvernement de ces pays, au lieu de monsieur le duc d'Alve, lequel, après longues poursuytes et instances pour ce faites, Sa Majesté a esté contente qu'il allast la retrouver. Et la priez, suyvant ce que Sa Majesté l'en prie, qu'elle veuille tenir avecques moy la mesme bonne intelligence, correspondance et voisinance qu'elle a fait avec les gouverneurs précédens en cesdicts pays : l'assurant que, du costé de Sadiete Majesté, y sera correspondu, et qu'en mon endroict le feray, et porteray tout soing que soit fait ainsy, comme m'estant très-expressément commandé par ledict seigneur Roy, mon maistre, comme chose que tant convient à la fraternelle amitié entre Leurs Majestez, et ancienne amitié et fréquentation des subjectz et pays d'icelles.

» Déclairerez en outre que Sa Majesté Catholique, pour tant plus tesmoigner la bonne volonté et désir qu'elle a de continuer l'amitié, voisinance et traficque avec elle et ses subjez, a dénommé les commissaires qui doibvent venir à communiquer et traicter en Londres avec les députez siens, pour vuyder ce qui reste selon le dernier traité, lequelz suyvront de bien brief, et estoyent à vostre partement prestz à partir, et toutes leurs instructions dressées.

» Et si l'on vous demande qui ilz sont, direz que c'est le Sr de Zweveghem et le conseiller fiscal de Brabant, requérant que leur soit correspondu de personaiges de mesme auctorité et crédit. Et sçauvez les noms de ceux qui sont ou seront députez de la part de la royne pour cest effect.

» Ferez bien aussy d'assentir, par vous et les vostres, dextrement, si les ennemis et rebelles ne mainent quelques practiques ou ont intelligence audict Angleterre, et quelles. Et entendrez ce qui se dict et fait par là, dont se puist tirer service pour Sa Majesté, pour m'en advertir à vostre retour.

» Dadvantage direz que avez charge la visiter de ma part, et me rapporter à vostre retour nouvelles de sa santé, et que soubhaide qu'icelle soit telle qu'elle youldroit désirer, l'assurant que, la pouvant servir, m'y employeray bien volontiers.

» Et tout ce que dessus achevé, prenez honnestement congé de ladicte dame royne, et retournerez me trouver, pour me faire rapport de tout vostre besoigné.

» Fait soubz mon nom, à Bruxelles, le xv^e jour de décembre 1575. » (Papiers d'État et de l'Audience, reg. *Négociations d'Angleterre, instructions*, fol. 359.)

mes et d'argent. — En Hollande, le baron de Chevreaulx a tué aux rebelles 150 hommes, qui étaient sortis d'Alckmaar. — Les états sont assemblés dans leurs provinces respectives : il leur a été demandé de prêter leur crédit pour des sommes à imputer sur le produit du second centième (1). Le Roi verra, par ses lettres en français, les réponses impertinentes qu'ils ont données. — Requesens prie le Roi de prendre une prompte résolution sur les prétentions qu'ils élèvent : il ne peut assurer que cela suffira pour apaiser les esprits; mais il n'en voit pas d'autre moyen. Il est de plus en plus persuadé qu'il ne faut pas espérer de mettre fin aux troubles par la force seule. — Malgré l'assurance, qu'il a donnée, que l'on userait de clémence envers les villes révoltées, si elles se réduisaient à l'obéissance du Roi et à l'observation de la religion catholique, aucune d'elles ne vient offrir sa soumission. — La Goude, qui avait chassé sa garnison, parée que les bourgeois ne s'entendaient pas avec les Anglais qui la composaient, en a reçu une autre. — M. de Champagny ayant dit au grand commandeur que certains de ses amis avaient des intelligences en Hollande, il lui a donné commission verbale d'écouter ce que les villes demanderaient : le Roi verra, par les deux relations qui lui sont envoyées (2), ce qui en est résulté.

Liasse 557.

1505. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 15 février 1574.* Il a communiqué au duc d'Albe ce qu'il écrivit au Roi, de Milan, sur la publication à faire, que la succession des Pays-Bas serait dévolue à l'infant don Fernando (3), et qu'ils seraient par conséquent séparés de la couronne d'Espagne, tant abhorrée dans ces provinces. — Le duc trouva cette publication convenable (4) : il dit au grand commandeur que, bien que les naturels des Pays-Bas détestent l'Espagne, ils aiment à être défendus par elle contre les Français, l'ennemi qu'ils redoutent le plus, et auquel ils ne pourraient résister, étant sujets d'un prince qui ne posséderait pas d'autres États. Il leur paraît d'ailleurs que l'Es-

(1) Voy. p. 4.

(2) Je n'ai pas trouvé ces relations.

(3) Ce prince n'avait guère que deux ans en 1574, étant né le 4 décembre 1571. Il mourut en 1575.

(4) Ceci paraît en contradiction avec ce qui suit; mais le texte est précis : *dixome que convenia*. Peut-être le copiste a-t-il oublié la négation, et faudrait-il lire : *no convenia*.

pagne, étant si loin d'eux, et ayant tant de peine à les soutenir, est obligée de les maintenir dans leurs libertés, et même de leur en donner de nouvelles. — Le commandeur a été convaincu par ces raisons et par ce qui, chaque jour, vient à sa connaissance. — Il demanda aussi au duc, au cas qu'il décédât, qui, à son avis, pourrait être chargé du gouvernement, en attendant que le Roi y pourvût. Le duc ne trouva personne aux Pays-Bas à qui pareille charge pût être confiée, et son avis fut de s'en remettre, en ce cas, à la miséricorde de Dieu (1). — Celui du commandeur serait que le Roi déchargeât le cardinal de Granvelle du gouvernement de Naples (2), et l'envoyât aux Pays-Bas, pour l'aider de ses conseils, et le remplacer éventuellement. — Si, la venue du cardinal aux Pays-Bas présentait des inconvénients (ce que ne croit pas le grand commandeur, puisque ses ennemis sont morts), le Roi pourrait envoyer à Bruxelles un ordre secret, pour que, au cas qu'il vînt à manquer, le comte de Monteaugudo (3) lui succédât, et que, en attendant l'arrivée de celui-ci, le conseil d'État prît en mains le gouvernement (4).

Liasse 537.

1304. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 13 février 1574.* Une des choses qui manquent le plus aux Pays-Bas, ce sont des prédicateurs, et même des prêtres pour l'administration des sacrements. L'ordre de Saint-Dominique, qui se distinguait autrefois par ses prédicateurs, n'en compte pas un aujourd'hui, et c'est chose triste à voir que l'ignorance qui règne parmi les ordres religieux. Le général de l'ordre de Saint-Dominique, qui se trouvait à Paris, étant venu visiter les Pays-Bas, le grand commandeur l'a beaucoup engagé à y pourvoir : il a promis de s'en occuper, et, dans ce but, il fait en ce moment une congrégation de ses religieux à Bruxelles. — Le grand commandeur supplie le Roi d'écrire, sur ce point, tant audit général qu'aux généraux des ordres de Saint-Augustin, des carmes et autres. — Selon lui, il faudrait ériger aux Pays-Bas des collèges de la compa-

(1) *No halló aquí persona á quien se pueda encomendar, sino dexallo á la misericordia de Dios.*

(2) Granvelle avait été nommé à la vice-royauté de Naples en 1571.

(3) Ambassadeur de Philippe II à Vienne.

(4) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CCCLX.

gnie de Jésus (1) : comme il y a peu de temps que cette compagnie est instituée, elle est animée de l'esprit que les autres eurent dans le principe, et il faut tirer parti d'elle, avant que le relâchement s'introduise dans son sein (2). Ce sont ces pères qui possèdent aujourd'hui les meilleurs sujets ; déjà ils ont des collèges dans les universités de Louvain et de Douai ; mais il importerait beaucoup qu'ils en eussent un à Anvers, avec des prédicateurs et des confesseurs de toutes les nations. Ils n'y ont présentement pas de maison à eux ; aussi y sont-ils en petit nombre, et aux dépens de la nation espagnole. Le grand commandeur tâchera de les faire admettre par la ville : ce qui ne sera pas aisé, vu la difficulté qu'elle en a faite jusqu'à présent (3). En tout cas, ils conviendrait qu'ils eussent un collège, dans les environs d'Anvers, où, indépendamment de la grammaire, des arts, et de la théologie pour ceux qui se destinent à l'Église, ils pussent enseigner les lettres, la vertu et la religion à beaucoup d'enfants laïques (4), dont les parents payeraient les frais qu'occasionnerait cet enseignement. — Le Roi pourrait leur donner une des maisons qu'il a à Hooghstraeten, Breda ou Berghes, et que personne ne voudra acheter, si on les met en vente (5). A Bruxelles, il pourrait leur donner l'hôtel du prince d'Orange, ou celui du comte d'Egmont, qui ne trouveront pas non plus d'acheteurs, et dont l'entretien coûte beaucoup. En même temps, il leur ferait mercède d'une dotation modérée, assignée sur les biens confisqués. C'est ainsi qu'a été créé à Rome le collège *germanique*, où le commandeur a vu des hommes très-distingués, et que le cardinal d'Augsbourg, mort à Dillingen, en a institué un autre. — On a dit au grand commandeur que les jésuites comptent déjà à Douai 700 étudiants : à Louvain, il croit qu'ils en ont peu, parce que tous les enfants vont aux écoles. Le collège de Douai sert pour les provinces

(1) Voy. p. 7.

(2) *Tendria por cosa muy conveniente que se fuesen haciendo por acá colegios de la compañía de Jesús, que, como esta religion ha poco que comenzó, tiene el espíritu que todas las otras tuvieron en sus principios, y es bien sacar fruto dellos antes que se vaya esto relaxando.....*

(3) *En que no abrá pequeña dificultad, segun la que me dicen que hasta aquí a avido.....*

(4) *Muchos muchachos seglares.*

(5) *No habrá quien les compre, aunque se quieran vender.*

Requesens parle ici des maisons confisquées sur le comte de Hooghstraeten, le prince d'Orange et le marquis de Berghes.

où l'on parle la langue française; celui qu'il s'agirait d'établir servirait pour celles où l'on parle le flamand, et il serait plus nécessaire encore. — Le grand commandeur termine, en faisant observer au Roi que, puisqu'on ne néglige rien pour réduire les hérétiques par les armes et par la justice, il faut tâcher de le faire aussi par la doctrine (1).

Liasse 557.

1505. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 15 février 1574.* Il fait diverses propositions relativement au château d'Anvers, qui, selon lui, n'est pas seulement la citadelle la meilleure et la plus achevée que le Roi ait en aucun de ses États, mais qu'il y ait dans le monde entier. Il demande le gouvernement de Gravelines pour M. de la Motte (2), qui n'a reçu aucune récompense pour ses bons services, et qui est couvert de blessures.

Liasse 557.

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CCCLXI.

(2) Valentin de Pardieu, seigneur de la Motte. Le rôle que ce seigneur joua, quelques années après, dans la réconciliation des provinces wallonnes, m'engage à lui consacrer ici quelques lignes.

La Motte, croyant avoir à se plaindre du Roi et de Requesens, s'était retiré chez lui, en Artois. Le 15 février, le grand commandeur de Castille le manda dans les termes les plus pressants, en lui annonçant qu'il voulait lui donner la principale charge de l'artillerie. Comme il ne vint pas, Requesens revêtit de cette charge le Sr de Trelon. La Motte n'en manifesta que plus de mécontentement. Dans ces circonstances, le secrétaire Berté, à la suggestion vraisemblablement du grand commandeur, lui écrivit la lettre suivante :

« Monsieur, l'affection que j'ay aperceu que vous ay porté passé longtemps, me force de vous adviser, par ce messenger tout exprès, en confidence (que vous prie surtout soit ainsy), que me suys aperceu plusieurs fois que Son Excellence a trouvé fort mauvais la façon de vostre retraicte et refus de vous employer au service du Roy, duquel j'ay bien autant entendu qu'il y a venu fort favorable responce sur ce que Sadicte Excellence avoit escript en vostre recommandation, tant de sa main propre que par la mienne, en françois, et qu'icelle Son Excellence retient en cela la résolution de Sa Majesté, pour l'occasion que dessus. Par quoy, pour vous conseiller en vray affectionné amy, je seroye d'avis que vous vous trouvisiés tout au plus tóst en court, vous représentant à Son Excellence, avec excuse de vostre séjour par delà sur voz affaires, et aussy indisposition de vostre jambe, qui seroit en conformité du langage que j'ay tenu à chaque fois qu'il s'est faict mention de vous; et, si l'on vous proposoit aultre fois de servir en l'artillerie, que ne le refusissiés, pouvant vous asseurer que ce ne seroit que pour bien peu de jours. Et tiengs que vous n'en divertiroit

1506. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 14 février 1574.* Il a reçu avis d'Allemagne que l'assemblée faite par le comte Ludovic et les fils du palatin s'élève à trois régiments d'infanterie et 4,000 chevaux ; il a appris, d'un autre côté, que, sur les confins de la Bourgogne et de la Lorraine, on fait des levées pour le prince d'Orange. — Afin de pourvoir aux dangers dont les Pays-Bas sont menacés, il a résolu, de l'avis du conseil, d'écrire au comte Annibal d'Altaemps qu'il tienne prêtes quinze compagnies d'Allemands, de faire lever quinze compagnies de Suisses, de mettre 6 à 7,000 chevaux en *wartgelt*, de faire préparer trente compagnies de Wallons et les bandes d'ordonnances. — Il lui faudra, de plus, acheter de l'artillerie, des armes et des munitions, et pour tout cela, il n'a pas un seul réal. Il supplie donc le Roi de lui envoyer promptement une provision de deniers. — Il écrit aux états, pour tâcher d'en obtenir quelque secours, dans la nécessité où il se trouve ; mais il craint que plus celle-ci leur paraîtra

que l'on ait pourveu par provision monsieur de Trelon de l'estat de maistre général de ladicte artillerie, estant bien asseuré que, si vous eussies voulu continuer vostre estat, cela ne se eust fait ; et puis c'est ung seigneur de par deçà, lequel, à ce que j'entens, voudra estre assisté et correspondu tout par officiers de mesme. Il fault quelques fois dissimuler et vaincre ses passions et soy-mesme, pour ung myeulx : grands princes, voire potentatz, en usent bien souvent ainsy pour leur plus grand bien, par grande prudence, et puis vous avez désormais digéré assés longuement vostre colère. Qui est mon advis et conseil, que vous prie prendre de la part qu'il procède, et pourra estre que ung jour me sçavez grand gré de l'avoir creu. Vous priant que ceste ne soit veue ny entendue de personne, si voulez une aultre fois estre servi de moy, et me recommandant là-dessus, monsieur, en vostre bonne grâce, avec prière au Créateur de vous donner le bien de la sienne. D'Anvers, le cinquiesme jour de may 1574. »

La Motte répondit au secrétaire Berty, le 18 mai, que, si l'on voulait considérer ses services et ceux qu'il pourrait rendre encore, on le trouverait aussi bien en sa maison, pour lui donner quelque état ou récompense ; « et d'estre en court, pour complaire à par-
» venir à mon but, — ajoutait-il — je me sens en estre mal propre ; que, sy le fault avoir
» de ceste fachen, me tiens certain que ne auray rien, et m'est advis que n'est plus temps
» que soie guidé de promesses, comme suis esté. Et lorsqu'on aura fect en mon endroict
» comme vous ay aultrefois escript, seray prest à servir en ce que l'on voudrat, sans avoir
» regard en ce que me avés escript de monsieur de Trelon. » (Papiers d'État et de l'Audience.)

On verra plus loin que le Roi, conformément à l'avis de Requesens, donna à la Motte le gouvernement de Gravelines.

évidente, et plus ils tâcheront d'en tirer parti, afin de faire valoir leurs prétentions. — Il ne voit personne, même parmi les membres du conseil, qui ne se réjouisse du mauvais succès des affaires du Roi.

Liasse 557.

1507. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 24 février 1574.* L'armée du comte Ludovic s'avance à marches forcées vers les Pays-Bas; déjà son avant-garde est arrivée à deux lieues de Maestricht. Le grand commandeur a envoyé cinq compagnies de cheval-légers et quelques arquebusiers pour empêcher qu'elle repasse la Meuse. — Il a été découvert une trame ourdie par deux soldats du château d'Anvers, de concert avec quelques bourgeois, pour livrer ce château au prince d'Orange. — Middelbourg a capitulé: le grand commandeur ne connaît pas encore les circonstances de cet événement; mais il rend justice à Mondragon, qui a fait tout ce qu'il était possible de faire. — Il a ordonné qu'on lève en hâte trente-cinq compagnies de Wallons: vingt sous le commandement de M. de Havré, dix sous M. de Montrol (1), frère du comte de Ligne, et cinq sous M. de Champagny, pour renforcer la garnison d'Anvers. — Le duc d'Arschot a quitté cette ville, pour assister à l'assemblée des états de Brabant: quoique le grand commandeur ne croie pas que ce seigneur ait des intelligences avec les ennemis, il n'en est pas moins vrai qu'il fait beaucoup de mal, car il altère les esprits des bien-intentionnés, et excite les états à élever des prétentions déraisonnables. Le duc d'Albe, lorsqu'il partit pour Mons, le laissa comme chef à Bruxelles, et il conserva cet emploi jusqu'au retour du duc de Hollande. Il y a deux jours, le grand commandeur lui envoya une patente, pour qu'il se chargeât de nouveau du gouvernement de cette ville: le duc est venu à Anvers lui dire que cela lui était impossible; que la ville était dépourvue d'artillerie et de munitions; qu'il ne pouvait se fier aux habitants; etc. Le commandeur s'est efforcé de le faire changer de résolution, mais en vain. — D'un autre côté, M. de Havré, son frère, prétend qu'il

(1) *Sic* dans le texte espagnol. Il s'agit de Georges de Ligne, comte de Fauquemberghe, seigneur de Montreuil.

Les lettres du grand commandeur au marquis de Havré et au Sr de Montreuil, pour leur annoncer la commission qu'il leur donne; sont du 15 février. (Papiers d'État et de l'Audience.)

ne peut trouver de capitaines pour former son régiment, tout en offrant d'ailleurs de servir de sa personne. — Le Roi ne saurait croire combien, depuis la disgrâce de Berghes, les choses ont empiré : à partir de ce moment, nul n'est venu lui présenter le moindre service. — Il a fait appeler le baron de Ville et le sieur de Haussy, pour confier au premier le gouvernement de Malines, et au second celui de Louvain ; ni l'un ni l'autre n'ont paru jusqu'à présent. A ces deux villes, ainsi qu'à celles de Liège, Diest et autres, il a écrit, leur témoignant de la confiance, et leur disant que, si elles veulent des gens de guerre pour leur sûreté, il leur en enverra. Aucune d'elles n'a répondu encore. — Il est à regretter que, à l'arrivée du grand commandeur, le pardon général n'ait pas été publié ; cela aurait tranquillisé les esprits. Les ennemis en profitent, pour persuader aux états que, si le pays se pacifie, le Roi fera couper la tête à beaucoup de gens, lever le 10^e denier et exécuter toutes les autres choses qu'ils ont en horreur. — Tant qu'ils ne seront pas hors de soupçon à cet égard, ils n'accorderont pas un seul réal, et, au contraire, plus ils voient les affaires du Roi empirer, et plus leur insolence et leurs prétentions s'augmentent. Tous pensent de même sur ce point, et il n'y a pas de jour que ceux mêmes du conseil ne proposent au grand commandeur de s'arranger avec le prince d'Orange : ce à quoi il n'a voulu prêter l'oreille. — La veille au soir, le colonel Mondragon est arrivé à Anvers : tous ses gens ont débarqué en Flandre avec bannières, armes, bagages, et les religieux et ecclésiastiques de Middelbourg (1) ; mais il n'a pu emporter l'argenterie ni les or-

(1) Une lettre écrite d'Axel, le 21 février 1574, au grand commandeur, par Thomas Weecht, sergent-major du régiment de Mondragon, contient ce qui suit :

« Monseigneur, cejour d'huy est party le capitaine Diego Carreño Maldonado et moy de Middelbourgh, avecques le baron de Asperen, ung capitaine du chasteau de Ramiequin, les deux vice-admiralles, l'ung de Vlyssinghes, l'autre de Campher, tous quattres hostagiers de la parte du prince d'Orange pour l'assurance du passaige des nottes ; et sommes venu à désenbarquer au lieu de Ter Noes en Flandres ; et de là ledict capitaine Carreño est retourné vers Middelbourgh, à relater comment lesdicts hostagiers estoynet désenbarqué et mis en lieu seure, qu'est que je les ay mené à Axel en Flandres. Demain lundi, 22^e de february, sortira de Middelbourgh et Armuyden le seigneur coronel Mondragon avecq tout son régiment et bagaiges, et se désenbarquera audict Ter Noes, vers ledict Axel..... »

« Selon une lettre de Requesens au comte du Rœulx, du 24 février, Mondragon ramena avec lui seize enseignes d'infanterie, « mais fort maltraictées. »

Ce même jour, le gouverneur général adressa aux officiers et soldats qui composaient ces seize enseignes, la lettre suivante :

nements des églises, ni brûler la grande quantité de marchandises qu'il y avait dans la ville, telles que laine, sel, alun, cochenille et autres choses qu'il évalue à 300,000 écus, mais que d'autres estiment beaucoup plus haut. — Lui et ses gens se virent réduits à une telle extrémité, que force leur fut de capituler. La capitulation a été observée ponctuellement par les ennemis : « Je ne sais, continue Requesens, comment, de son côté, il pourra accomplir » son offre de mettre en liberté, dans le terme de deux mois, Sainte-Aldegonde et les autres prisonniers, puisque cette offre est faite sans mon autorisation, et que j'ai déjà promis lesdits prisonniers aux parents du comte de Boussu pour sa rançon. Je ne consentirai, d'ailleurs, pas à ce qu'il aille se constituer prisonnier, comme il l'a offert, pour le cas où la restitution de Sainte-Aldegonde et des autres n'aurait pas lieu. » — Le grand commandeur se plaint de nouveau des marins (1), qui ne veulent pas servir, et s'en

« Très-chiers et bien amez, ayant entendu, par le coulonnel Mondragon, le bon devoir qu'avez fait à Middelbourgh et Armuyden, et l'extrémité que y avez souffert pour le service du Roy, nous n'avons point voulu laisser de vous escrire ceste, pour vous acertener du grand contentement et satisfaction qu'avons de vous et de vostre fidélité, et vous en hault louer et remerchier, comme remerchions de par S. M., vers laquelle ne fauldrions faire fort louable mention de vous aultres, afin que, aux occasions qui se pourront offrir, icelle S. M. soit servie se souvenir de vous avec la faveur que méritent voz tant bons devoirs et services : à quoy tiendrons toujours la bonne main, autant qu'en nous sera, soubz confidence que à l'advenir continuerez voz bons et loyaux services à Sadicte Majesté, dont vous requérons. Et là-dessus vous recommandons, très-chiers et bien-amez, en la garde du Créateur. D'Anvers, le xxxiii^e jour de febvrier 1573. »

Il s'occupa aussi des prêtres et des religieux sortis de Middelbourg. Nous trouvons la lettre qu'on va lire, écrite par lui au chef et président Viglius, qui était resté à Bruxelles : « Monsieur de Saint-Bavon, avec le malheur de la perte de la ville de Middelbourg il y a ce bien : que Mondragon en a ammené tous les religieux et ecclésiastiques. Et, quant à ceux de l'abbaye dudict Middelbourg, de l'ordre de Prémonstré, j'en ay escript à l'abbé de Floreffe, leur supérieur, afin qu'il ait à donner ordre qu'ilz puissent incontinent estre distribuez et collocquez en aultres monastères dudict ordre.... Et quant aux chanoines et aultres ecclésiastiques, je désire que m'y escripvez vostre adviz, pour sçavoir comment l'on les pourra myeulx ayder, soit par le moyen de l'évesque de ceste ville, soit par la voye de l'université de Louvain, provision de maistres, ou bien recommandations à quelques prélatz, veu que l'on dict qu'il y a, entre lesdicts ecclésiastiques, qui sont pieulx et doctes, et qui peuvent faire bon service à Dieu et à la religion..... D'Anvers, le xxviii^e jour de febvrier 1573..... » (Papiers d'État et de l'Audience.)

(1) Voy. page 8.